

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Date de convocation	<b>28/03/2024</b>	L'an deux mil vingt-quatre, le mardi deux avril, à 19h00 Le Conseil Municipal, légalement convoqué en session ordinaire, s'est réuni à la Mairie sous la présidence de Monsieur le Maire, François GRANDEMANGE,
Conseillers en exercice	11	
Présents	9	
Absents	2	
Pouvoirs	0	

**Présents :** François GRANDEMANGE, Christian SAGET, Mélanie OSSANT, Nicole ROYER, Ludovic ROUABLÉ, Jean Claude VAUGUET, Sylviane GRANDEMANGE, Sylvain DOLIVET, Séverine GRANDEMANGE.

**Absents :** Valérie DION, Kévin ROSIER.

Mélanie OSSANT a été désignée secrétaire de séance.

Nombre de votes exprimés : Pour : 9 - Contre : 0 - Abstention : 0

**DCM 10-2024 AFFECTATION DES RÉSULTATS**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L. 2311-5,  
Considérant qu'en comptabilité M14, le résultat de l'exercice N-1 doit faire l'objet d'une affectation,  
Considérant le vote du compte administratif 2023,  
Considérant le résultat d'exécution du compte de gestion 2023,  
Il est proposé au Conseil Municipal de procéder à l'affectation des résultats de clôture 2023 sur le budget primitif 2024 comme suit :

<b>AFFECTATION DU RÉSULTAT DE L'EXERCICE 2023</b>	
<b>Solde d'exécution de la section de fonctionnement</b>	
Résultat de l'exercice	132 683,38 €
Résultat de clôture N-1	289 437,09 €
Part affecté à l'investissement N-1	99 431,23 €
<b>Résultat de clôture</b>	<b>322 689,24 €</b>
<b>Solde d'exécution de la section d'investissement</b>	
Résultat de l'exercice	7 159,98 €
Résultat de clôture N-1	- 95 007,60 €
<b>Résultat de clôture</b>	<b>- 87 847,62 €</b>
Solde des R.A.R	<b>8 758,29 €</b>

<b>Déficit d'investissement reporté (001)</b>	<b>87 487,62 €</b>
<b>Résultat de fonctionnement reporté (002)</b>	<b>243 599,91 €</b>
<b>Excédent de fonctionnement capitalisé (1068)</b>	<b>79 089,33 €</b>

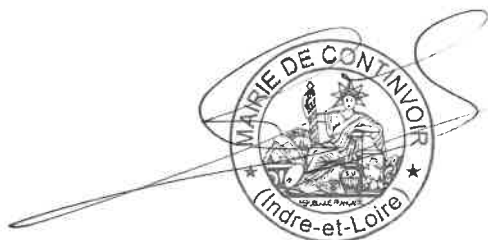
AGEDI Dépôt Sous-Préfecture de CHINON
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 05/04/2024 037-213700826-20240402-DCM_10_2024-DE

Ayant entendu l'exposé de Monsieur le Maire,  
Après en avoir délibéré,

### LE CONSEIL MUNICIPAL

- **APPROUVE** l'affectation du résultat ci-dessus présenté
- **INDIQUE** que seront inscrits au budget 2024 :
  - 87 847,62 € au compte D 001 (déficit d'investissement reporté)
  - 243 599,91 € au compte R 002 (excédent de fonctionnement reporté)
  - 79 089,33 € au compte R 1068 (excédent de fonctionnement capitalisé)

Pour extrait conforme,  
Le Maire,  
**François GRANDEMANGE**



Certifié exécutoire le  
Vu sa transmission en s/Préfecture  
le  
Affiché le

AGEDI Dépôt Sous-Préfecture de CHINON
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 05/04/2024 037-213700826-20240402-DCM_10_2024-DE